

Les besoins exprimés en termes de renforcement du potentiel scientifique humain se justifient par la nécessité de procéder à un rééquilibrage entre disciplines scientifiques, compte tenu des déficits accusés par notamment le milieu physique en général (sols, eau, bioclimatologie), la zootéchnie, l'économie, la technologie agro-alimentaire, les disciplines liées à la pêche et à l'aquaculture; entre zones agro-écologiques, pour renforcer le potentiel humain au niveau des régions de montagnes, de la steppe et du Sahara.

La constitution d'équipes de recherche suffisamment étoffées, qui sont appelées à être progressivement mises en place au niveau des laboratoires existants et à créer, nécessite la mise en oeuvre d'un programme de formation et de perfectionnement conséquent, et en liaison avec les problématiques spécifiques de chaque zone agro-écologique.

Les besoins estimés portent sur : 351 formations post-universitaires (dont 151 en deuxième post-graduation, et 200 en première post-graduation).

EQUIPEMENT

Ressources en eau, aménagement du territoire, travaux publics

1. OBJECTIFS ECONOMIQUES

En matière de ressources en eau, il s'agit d'assurer une gestion intégrée de ces ressources, d'augmenter les grandes infrastructures de mobilisation, d'assurer une meilleure alimentation des populations ainsi que des autres utilisateurs (industries et agriculture). Le programme vise par ailleurs, une protection quantitative et qualitative des ressources par une meilleure prise en charge des infrastructures d'assainissement.

Dans le domaine des infrastructures économiques (routes, autoroutes, ports et aéroports), le programme à long terme du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire vise la mise en valeur des territoires restés sous équipés, en particulier les territoires des hauts plateaux et du Sahara, ainsi que le désengorgement des infrastructures saturées du Nord du pays. Par ailleurs, ce programme tel qu'il apparaît dans la vision quinquennale, vise la conservation et la maintenance du patrimoine existant.

En matière d'aménagement du territoire, il s'agit à moyen terme, d'assurer l'équilibre de l'armature urbaine, la maîtrise de la croissance des principales métropoles et enfin la promotion des options : « Grand Sud » et "Hauts Plateaux" dans sa relation avec la revitalisation des espaces ruraux; "Littoral" dans la recherche d'une meilleure utilisation de cet espace saturé et mal occupé en particulier au regard des nouvelles options économiques et leurs impacts sur l'aménagement de ce territoire fragile (zones franches, développement touristique, pêche, et leurs effets induits sur l'armature urbaine, la mise en valeur agricole et la nécessaire conservation de la biodiversité).

2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

En matière de ressources en eau, il s'agit essentiellement de maîtriser les techniques d'évaluation, de conservation, de gestion et de protection des ressources en eau.

Le programme de recherche en matière d'infrastructures économiques vise l'utilisation de matériaux de substitution et le développement et la maîtrise des techniques de contrôle et d'auscultation des infrastructures.

Le programme de recherche dans le domaine de l'aménagement du territoire devrait être d'autant plus conséquent que les techniques d'études et de mise en oeuvre sont récentes et souvent controversées, avec des options politiques qui les sous-tendent. Il vise la maîtrise des techniques d'aménagement du territoire et de développement de l'armature urbaine.

3. PROGRAMMES DE RECHERCHE

Le programme de recherche scientifique et de développement technologique en ressources en eau a été adopté lors des assises, qui se sont tenues en juin 1995.

Ainsi quatre domaines furent identifiés. Il s'agit de: La mobilisation des ressources en eau; de l'irrigation et du drainage; de l'aménagement et du génie hydraulique; de la protection et de l'accroissement des ressources en eau. Ces domaines s'articulent respectivement autour des axes suivants: études, évaluation, exploitation et gestion des ressources en eau de surface; études, évaluation, exploitation et gestion des ressources en eaux souterraines; nouveaux outils d'investigation pour la mobilisation des ressources en eau; besoins en eau et régime d'irrigation des cultures agricoles; procédés et adaptation des techniques d'irrigation; évolution des sols sous irrigation et alcalinisation, techniques et systèmes de drainage, utilisation durable des ressources en sol et en eau, études et aménagement hydrauliques, matériaux et équipements dans les aménagements hydrauliques, accroissement des ressources en eau, protection et conservation des eaux contre la pollution.

Les travaux de recherche menés dans les domaines d'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics entrent dans le cadre du programme national de recherche en Construction, Urbanisme et Aménagement du territoire, qui n'a pas encore été élaboré et adopté par les instances habilitées.

Les propositions d'avant-projet de programmes émanant du secteur de l'Équipement s'appuient sur les axes et thèmes suivants:

Techniques de l'aménagement du territoire avec pour thème, la mise au point d'un système d'information en aménagement du territoire; Armature urbaine qui inclura le thème relatif aux critères de base et prospectives pour la définition de l'armature urbaine; et l'axe portant sur les procédures et les instruments de l'aménagement du territoire.